

Mise en scène de Jean-claude Baudracco

La Compagnie BAUDRACCO



FANNY



**Dossier de
Partenariat**

Les Fanatonic's

Les Fanatonic's

Notre association « Les Fanatonic's », association loi 1901, a pour objet d'organiser, diffuser des spectacles, des manifestations festives, culturelles et évènementielles. Nous sommes une équipe de bénévoles pour qui la convivialité, la générosité et le partage sont des valeurs importantes. Ce sont des valeurs que nous portons depuis une vingtaine d'années.

Depuis sa création, l'association a organisé de nombreux événements dont l'organisation de la « BODEGA DU BOSQUET (Féria d'Alès), la première édition du festival « LES GIANTS OF ROCK » (Saint-Hilaire de Brethmas) mais qui sait également mettre son savoir-faire et ses compétences au service d'autres associations comme lors de l'organisation des Masters Class de batterie de l'association « DOUBLE DRUMS » en 2019.

Dans l'optique d'étoffer l'offre culturelle proposée sur le bassin Alésien, nous avons programmé le 21 février 2020 une représentation théâtrale, au complexe culturel Maurice SAUSSINE de St Hilaire de Brethmas : le premier volet de la trilogie marseillaise : Marius.

Ce spectacle a connu un très fort succès.

C'est donc avec une joie à peine dissimulée que nous vous annonçons la programmation prochaine de FANNY, le deuxième opus de chef d'œuvre de Marcel PAGNOL.

Notre association est fortement impliquée dans la vie associative de notre commune et a su se positionner comme force de proposition dans la vie culturelle de cette dernière. Après notre participation à l'édition 2020 du téléthon aux côtés du comité des fêtes, nous portons actuellement de nombreux projets ambitieux pour relancer les activités culturelles dans notre commune après la crise que nous venons de traverser.

Nous sommes actuellement en négociation afin de pouvoir organiser d'autres spectacles sur le bassin alésien.

Le Président

Anthony MARTIN

Le mot de l'Elu

C'est avec un très grand plaisir et une immense joie que nous allons retrouver sur notre commune de Saint Hilaire De Brethmas la célèbre compagnie de Jean-Claude BAUDRACCO, pour la suite de la trilogie de Marcel PAGNOL : « FANNY ».

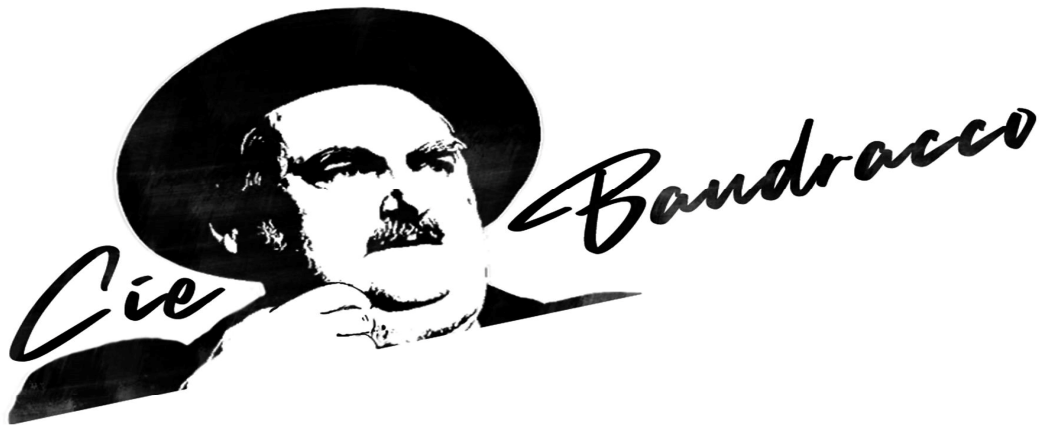
Lors de la première représentation, il y a déjà 2 ans , « MARIUS » , avait rencontré un très franc succès auprès de la population Saint Hilaïroise et ce deuxième volet était attendu avec impatience par nos administrés.

Cette deuxième partie, je n'en doute pas, devrait soulever un véritable enthousiasme, en attendant le dernier volet de cette trilogie aux couleurs provençales, organisée en partenariat par la Municipalité et l'association Les Fanatonic's.



Abdrani GAROUCHE
Conseiller municipal délégué
à l'Animation et aux
festivités

Abdrani GAROUCHE



La Compagnie Baudracco, créée en 1997 par **Jean-Claude Baudracco**, comédien et metteur en scène, débute avec des spectacles de cabaret durant 5 ans, comprenant notamment des extraits de la pièce Cigalon et Marius de **Marcel Pagnol**.

Fort de ce succès, Jean-Claude crée Marius en 2002 et Fanny en 2003 en sillonnant les routes de France, et pays francophones à la faveur de tournées théâtrales.

En 2010, il adapte et met en scène un film n'ayant jamais fait l'objet d'une création théâtrale jusqu' alors, un autre chef - d 'œuvre de Pagnol : La fille du puisatier. Il en fait de même avec César, en 2012, troisième et dernier volet de la trilogie.

En 2014, c'est aux côtés de **Michel Galabru**, durant deux saisons, qu'une partie de la troupe a eu le plaisir de se produire en tournée avec la pièce Jofroi. Pièce adaptée et mise en scène par Jean-Claude Baudracco.

Plus récemment, La femme du boulanger en 2016 et la dernière création Naïs en 2018.

Compagnie Baudracco.

Association Les Fanatonic's, 2300 rue des vigneron, 30560 Saint Hilaire de Brethmas.

www.fanatonics.fr – info@fanatonics.fr – 06.31.11.82.65

siren : 882 777 147 - licence spectacle catégorie 3 : PLATESV-D-2020-002700

La Pièce

Ce grand classique du théâtre, admirablement joué par neuf comédiens, méridionaux authentiques « ave l'assent », vous entrainera dans l'univers savoureux de Marcel Pagnol. Jean-Claude Baudracco y incarne avec un infini talent César, entouré d'une belle distribution.

Le comédien Pierre RICHARD ne dit-il pas de lui : “Jean-Claude BAUDRACCO, je l'ai vu jouer du PAGNOL comme personne... Si... Comme RAIMU”.

Dans son bar, sur le vieux port de Marseille, César se morfond. Marius, son fils, est parti naviguer à l'autre bout du monde. Entouré de ses amis, exaspéré par le chagrin et leur compassion, César se sent trahi par un départ dont il contemple le désastre dans le désespoir de FANNY, l'amour délaissé de Marius. Mais Fanny n'est pas seulement abandonnée. C'est une fille perdue dont la grossesse devient une tragédie ordinaire. Honoré Panisse, le Maître voilier du port, de trente ans son aîné, lui propose l'honorabilité et la fortune en lui demandant sa main.

Une comédie cruelle où la jeunesse renonce peut-être au bonheur. Mais sur le Vieux Port, baigné de soleil et de pittoresque méridional, le rire est Roi!



Association Les Fanatonic's, 2300 rue des vigneron, 30560 Saint Hilaire de Brethmas.

www.fanatonics.fr – info@fanatonics.fr – 06.31.11.82.65

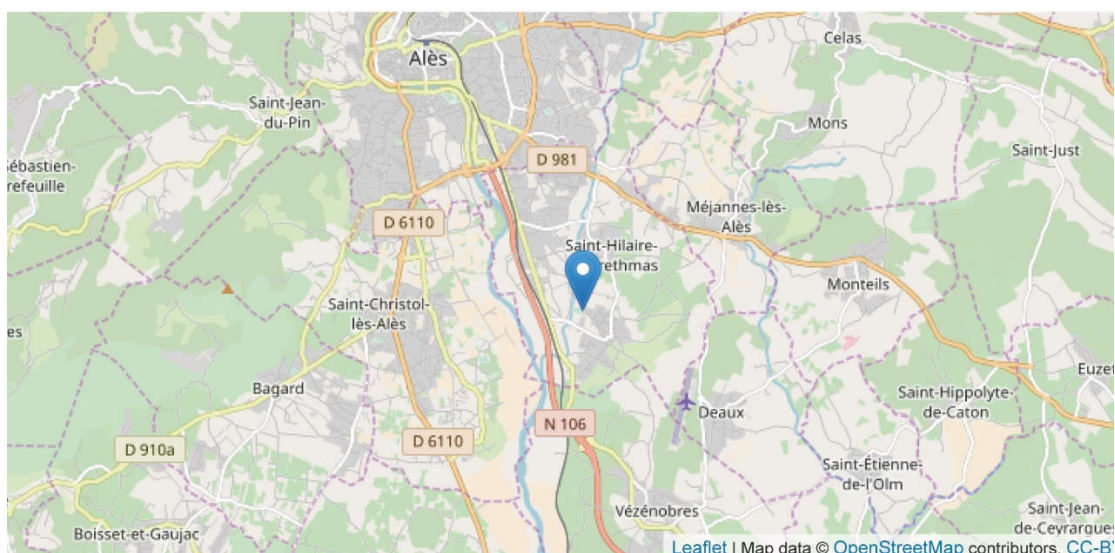
siren : 882 777 147 - licence spectacle catégorie 3 : PLATESV-D-2020-002700

La distribution

César : Jean-Claude Baudracco
Marius : Julien Baudracco
Fanny : Diane Lava
Panisse : Jean-Paul Joguïn
Honorine : Sophie Barbero
Escartefigue : Olivier Cabassut ou Luc Palun
Mr Brun : Frank Biagiotti ou Cédric Colas
Tante Claudine : Elodie Baudracco
Le facteur : Pierre Coronado

Où et quand ?

Notre première édition ayant reçu un accueil très favorable de la part de la municipalité Saint-Hilaïroise, c'est donc tout naturellement que nous vous donnons rendez-vous le dimanche 14 mars 2021 au complexe culturel et sportif Maurice SAUSSINE de Saint Hilaire de Brethmas.



Association Les Fanatonic's, 2300 rue des vigneron, 30560 Saint Hilaire de Brethmas.

www.fanatonics.fr – info@fanatonics.fr – 06.31.11.82.65

siren : 882 777 147 - licence spectacle catégorie 3 : PLATESV-D-2020-002700

Nos formules de partenariat

Afin de répondre à un double objectif de proposer des spectacles de qualité et créer une interaction entre les différents publics qui renforcera les liens sociaux dans notre bassin de vie, votre soutien est essentiel.

Pour cela, nous vous proposons 2 formes de partenariat :

➤ LE PARRAINAGE :

Le principe du parrainage se définit comme un soutien apporté par une entreprise à un évènement culturel afin d'en retirer un bénéfice direct. Il peut revêtir différentes formes : financier, en nature ou de compétence.

Conformément à l'article 39-1-7° du Code Général des Impôts, il s'agit d'une charge comptablement et fiscalement déductible du Résultat imposable. Il fait l'objet d'une facture émise par l'association.

Les prestations fournies par l'association sont d'égales valeurs au montant alloué et sont à choisir parmi les propositions établies.

Exemple : le parrainage d'une valeur de 2000€ induit une économie d'impôts de 667€.

➤ LE MÉCÉNAT

Le mécénat se définit comme un soutien apporté par une entreprise à une association à caractère culturel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général sans attendre de contrepartie directe. Il peut prendre différentes formes : financier, en nature ou de compétence. Cette mesure d'encouragement émane de la Loi n° 2003-709 du 1er août 2003, dite loi Aillagon.

Conformément à l'article 238 bis du Code Général des Impôts, il ouvre droit à une réduction d'Impôts sur le Revenu ou sur les Sociétés à hauteur de 60% de la somme allouée et dans la limite de 5% de son Chiffre d'Affaires. Comme justificatif pour en bénéficier, l'association établit un reçu fiscal (cerfa n°11580*03) et l'entreprise complète un formulaire "mécénat" (cerfa n°2069-M-SD). Une convention est rédigée afin de formaliser les engagements respectifs. Les contreparties, pour ne pas remettre en cause l'avantage fiscal, sont communément admises dans le secteur culturel sans dépasser 25% de la valeur du don versé.

Exemple: pour un don de 2000€, une réduction fiscale de 1200€ sera appliquée.

Si notre initiative vous intéresse et si vous souhaitez y apporter votre contribution, n'hésitez pas à contacter l'association par mail : info@fanatonics.fr

Anthony MARTIN au : 06.31.11.82.65 / **Christophe MORETON** au :06.21.73.11.23

Association Les Fanatonic's, 2300 rue des vigneron, 30560 Saint Hilaire de Brethmas.

www.fanatonics.fr – info@fanatonics.fr – 06.31.11.82.65

siren : 882 777 147 - licence spectacle catégorie 3 : PLATESV-D-2020-002700

Nos formules de parrainage

	Tarif	Réduction fiscale	Coût de revient
Votre logo sur nos supports de communication papiers : affiches + flyers	200 €	66.70 €	133.30 €
Votre logo sur notre site internet (www.fanatonics.fr) avec lien.	50 €	16.67 €	33.33 €
Réalisation d'une courte vidéo dans vos locaux diffusée et boostée sur nos réseaux sociaux.	200 €	66.70 €	133.30 €
Mention de votre entreprise comme partenaire lors de nos passages radio.	50 €	16.67 €	33.33 €
Votre logo sur les billets de la manifestation	150 €	50 €	100 €
Votre publicité sur le lieu de la manifestation.	150 €	50 €	100 €

Autres formules possible, nous contacter.

L'affiche

Mise en scène de Jean-claude Baudracco
La Compagnie BAUDRACCO

27
MARS
15h00

Théâtre

St. Hilaire de B.
Complexe Maurice SAUSSINE

FANNY
Marcel PAGNOL

www.fanatonics.fr

Association Les Fanatonic's, 2300 rue des vigneron, 30560 Saint Hilaire de Brethmas.

www.fanatonics.fr – info@fanatonics.fr – 06.31.11.82.65

siren : 882 777 147 - licence spectacle catégorie 3 : PLATESV-D-2020-002700

